



Voir grand, viser plus haut

**Développez le potentiel
de votre entreprise !****POURQUOI REJOINDRE L'ACCÉLÉRATEUR CRÉATION INDIVIDUELLE ?**

- Bénéficiez d'un parcours d'excellence de 12 mois pour atteindre l'autonomie financière et pérenniser votre entreprise. : accès à du conseil sur mesure, masterclass et workshop, et mise en lien avec des partenaires et d'autres entrepreneurs.

**CONSEIL**

Pour avancer sur votre projet :
analyse fine de la situation de
l'entreprise et élaboration d'une
feuille de route.

**FORMATION**

Pour développer vos
compétences techniques et
aptitudes entrepreneuriales.

**MISE EN RÉSEAU**

Pour développer vos
relations business.

POUR QUI ?

- L'Accélérateur Création Individuelle est fait pour vous si vous êtes un entrepreneur des Alpes-Maritimes et que vous remplissez ces critères :
- Vous avez créé votre entreprise il y a moins de 3 ans.
 - Vous résidez ou avez votre entreprise dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) ou à proximité immédiate (dans un rayon de 300 mètres).

À LA CLÉ

- Un business plan complet
- Une roadmap incluant les étapes clés de l'avancement de votre projet sur 1 à 3 ans
- Un prévisionnel qui analyse les aspects financiers de votre entreprise
- Un pitch deck à présenter aux futurs clients pour mettre en avant votre offre
- Des solutions de financement

15 entreprises seront sélectionnées**Candidatez dès
maintenant !****Candidatures ouvertes jusqu'au
16 novembre 2025**

UN PARCOURS D'EXCELLENCE SUR 12 MOIS



L'Accélérateur Création Individuelle s'articule autour d'étapes clés, chacune dédiée à un aspect fondamental du développement de votre entreprise.



Conquérir son marché



Rentabiliser l'entreprise



S'affirmer entrepreneur-e



Accélérer avec l'intelligence artificielle



Accélérer la transition



Digitaliser l'entreprise



Changer d'échelle



Financer l'entreprise et son développement



Recruter et manager

MIX DES MODALITÉS

Collectif 182 H

Séminaires
Masterclass
Formations
Workshops/BootCamp
Webinaires experts
speaker

Individuel 29 H

RDV individuel
RDV Experts
Travaux et ressources
asynchrones

Mise en réseau 30 H

Événements
Meeting
Temps forts

2 J en collectif
3 H de suivi individuel
3 H de mise en réseau

MOIS

LE COÛT DU PROGRAMME



100% PRIS EN CHARGE

Ce programme est opéré par BPI France, financé avec le soutien de la Banque des Territoires, l'Etat - Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et des Bouches-du-Rhône - Métropole Nice Côte d'Azur, Le Fonds d'Assurance Formation (FAF) et l'Opérateur des Compétences (OPCO) dans le cadre du Programme Entrepreneuriat Quartiers 2030.



LANCEMENT EN JANVIER 2026

POUR CANDIDATER



Rendez-vous sur bge-cotedazur.fr pour accéder à plateforme de candidature. Réservation de rendez-vous avec le chef de programme disponible.



Lancez-vous !



Pour toute information complémentaire, contactez-nous

☎ 04 43 45 78 46 ✉ nacer.hessas@bge-cotedazur.fr